

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Lundi 3 NOVEMBRE 2025**

**Présents :** -Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mme Gaëlle SOURDEVAL, excusée

**Secrétaire :** -Mr Philippe DUVAL.

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 11 Septembre 2025 et approbation par le Conseil Municipal,** Mr le Maire ouvre la séance et donne quelques informations complémentaires :

- a. Les subventions de l'Etat et de la Région concernant les dégâts dus aux inondations ont été versées (12 400€)
- b. Les problèmes de l'éclairage extérieur de l'école sont résolus. Pendant ces vacances, des placards de rangement ont été réalisés par les employés communaux
- c. Les permanences de la mairie pendant l'absence de la secrétaire seront le **lundi de 17h15 à 19h15 et le Jeudi de 18h à 19h.**

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Rapports2024 « Eau potable et assainissement » du SIDEALF :**

Ils sont présentés par Mr le Maire et sont **approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

**b) PLUI -modification simplifiée :**

Mr le Maire informe l'assemblée que le Conseil Communautaire de la CCPL a prescrit la modification simplifiée n°5 du PLUI approuvé le 30/09/2019. Cette procédure concerne la suppression d'un emplacement réservé et la rectification d'une erreur matérielle sur le plan de zonage.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette modification simplifiée du PLUI.**

**c) Propositions de prêt par le Crédit Agricole pour d'éventuels travaux d'investissement :**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal deux propositions de financement du Crédit Agricole pour les futurs travaux d'investissement (voirie et défense incendie). Il s'agit d'un montant de 30 000€ sur une durée de 5 ou 7 ans.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant que la mandature se termine en Mars, décide de mettre en attente ces deux propositions de financement.**

**d) Tarif logiciel « Coloria » avec le prestataire COSOLUCE :**

A partie du 1<sup>er</sup> Janvier 2026, un abonnement annuel dénommé « Coloria » est proposé par le prestataire SGI Informatique afin d' obtenir une protection optimale, une sauvegarde 24h/24h, une conformité simplifiée et 20 GO de stockage. Son coût serait de 420€ HT annuel.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, afin d'assurer la protection des outils numériques, autorise cet abonnement.**

**e) Projets DETR et DSIL pour 2026 :**

Malgré les élections municipales de Mars, ils sont à déposer avant le 15 Décembre 2025 en Sous-Préfecture.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, de déposer deux projets afin d'obtenir d'éventuelles subventions dans le cadre de la DETR et de la DSIL . Il s'agit de la pose d'une citerne pour la Défense Incendie dans la petite zone artisanale de La Raiderie et de la 1ere phase de la remise en état de la rue Hamet . La prochaine équipe municipale validera ou pas ces 2 projets lors du vote du Budget fin Avril 2026.**

**f) Questions diverses :**

- 1. Convention Territoriale avec la CAF du Pas De Calais:** après lecture du projet de délibération, celle -ci est approuvée par le Conseil Municipal.
- 2. Demande de subvention exceptionnelle pour le financement d'un voyage à PARIS des élèves de CM1 et CM2 du RPI :** elle est acceptée à l'unanimité à raison de 25€ par enfant soit **un total de 375€**. La somme sera inscrite au budget 2026.
- 3. Colis des Ainés :** il est présenté à l'assemblée. **Quelques modifications sont souhaitées.**
- 4. Un lampadaire solaire sera installé rue des Grands Bois à la sortie de Watterdal.**
- 5. Un devis de remplacement d'un radiateur pour le chauffage de l'église** est validé par le Conseil Municipal. (coût:2032 €)
- 6. Les Travaux de nettoyage de la végétation envahissante sur deux parcelles communales** ont été réalisés sous la maîtrise du Conservatoire d'espaces naturels Hauts de France. Quelques éléments du paysage auraient pu être préservés pour la valorisation du site.